



Communiqué de presse du 17 octobre 2005

Les Régions Haute-Normandie et Ile-de-France se jettent à l'eau !

La Commission permanente du Conseil régional de Haute-Normandie de ce lundi 17 octobre vote pour le développement du transport fluvial.

Plus de 450 millions de tonnes de marchandises circulent chaque année sur les routes de Haute-Normandie et d'Ile de France : pollutions, bruit, accidents, nous connaissons tous l'impact négatif de ce trafic. Il est donc urgent de soutenir le transport fluvial qui constitue une réelle alternative au tout camion.

Aujourd'hui, le transport fluvial ne représente plus que 3 % du trafic de marchandises, contre 8 % en 1970.

Les Conseils Régionaux de Haute-Normandie et d'Ile de France ont approuvé en commission permanente le co-financement d'un **projet de transport alternatif fluvial** de bobines de papier à recycler entre les ports de Rouen, Gennevilliers et Evry, à hauteur de 690 000 € pour la Haute-Normandie et de 450 000 € pour l'Ile-de-France – projet dont le montant global s'élève à 4 600 000 €. Venant compléter ce projet, une subvention de 476 000 € est également octroyée par la Région Ile-de-France pour la construction de la rampe sur le port de Gennevilliers.

Le transport de ces bobines est aujourd'hui assuré à 90% par la route et 10% par chemin de fer. Introduire la voie d'eau parmi les modes de transport de ces produits permettra de réduire l'utilisation de la route. Pour chaque tonne de papier transportée par la voie d'eau (150 000 tonnes prévues), 247 km de route seront évités.

Au total, cette opération nous évitera, chaque année, 1800 camions sur les routes haut-normandes.

Le partenariat autour de ce projet sera valorisé par la signature d'une charte associant les Régions Haute-Normandie et Ile-de-France, l'ADEME, les entreprises UPM et SCAT (Société coopérative artisanale de transport Trading Center), les Ports Autonomes de Paris et de Rouen, le SYTCOM de l'agglomération parisienne, Voies Navigables de France.

Jean-Pierre Girod, conseiller régional Vert haut-normand en charge du développement durable et de l'aménagement du territoire, et Catherine Candelier, conseillère régionale Verte d'Ile de France et vice-présidente du Port Autonome de Paris, se félicitent de ce projet qui s'inscrit dans les priorités que portent les Verts.

L'enjeu est de taille, à savoir la réduction du trafic routier et des nuisances qu'il implique : gaz à effet de serre, bruit, pollution !